

LA NOUVELLE BARÉGEOISE

Bulletin d'informations de Barèges - Juillet 2018

LE MOT DU MAIRE

Barégeoises, Barégeois,

Ce début d'année a été marqué par des conditions climatiques très difficiles, avec très peu de journées ensoleillées, un cumul de neige important au-dessus de 1800 mètres et un printemps particulièrement pluvieux. Elles ont entrainé des désordres impactant la commune (glissements de terrain sur le plateau de Lumière, chemin de Colas, débordements dans le ravin du Pountis) et pour lesquels des travaux de réparation sont engagés. Cela reste sans commune mesure avec le phénomène impactant nos amis de Viella, à qui j'adresse un message de soutien et de solidarité.

De nouveau, le Bastan est entré en crue ces 12 et 13 juin, ravivant dans nos mémoires, les souvenirs de 2013. Les travaux réalisés sur notre commune ont prouvé leur efficacité, néanmoins, les pistes bleue « Bastan » et verte « Gaubie » ont été impactées (affouillement, voirie, passage à gué).

D'un point de vue économique, la fréquentation cet hiver est en hausse, en nombre de nuitées sur le village (+19,7%). On constate également une augmentation du nombre de journées ski par l'entrée « Barèges », de l'ordre de 21%. On peut se réjouir de cette progression, pour autant, du travail reste à accomplir pour pérenniser ces résultats. L'équipe municipale demeure mobilisée pour développer l'attractivité estivale du village afin de l'ancrer dans une destination toute saison.

Outre l'activité thermale, la commune développe une zone d'activités à Tournaboup avec la création d'un bikepark, et d'une aire ludique d'apprentissage du VTT dès cet été, sans oublier l'offre déjà existante : centre équestre, randonnées, parapente, cinéma, piscine municipale, centre de loisirs et espace thermoludique. Des évènements vont étoffer l'animation du village tout au long de l'été, vous retrouverez les grandes dates dans ce bulletin. J'en profite pour remercier l'association Barèges Labatsus, le CMA, les Jeunes Agriculteurs, l'équipe d'animation et tous les bénévoles qui s'impliquent fortement dans leur organisation.

Je finirai en remerciant l'ensemble du personnel communal et des différentes structures (Agence touristique, Thermes, RICT), les membres du conseil municipal, les socio-professionnels car le dynamisme du village passe par l'implication de tous.

En vous souhaitant une très belle saison estivale!

Pascal Arribet, Maire de Barèges



SOMMAIRE

BUDGET	2
INTERCOMMUNALITÉ	3
URBANISME	5
TRAVAUX	6
PROJETS	9
ANIMATIONS	10
PARTENAIRES	11
RDEVES	10

BUDGET -



Budget primitif 2018

En 2018, le budget communal se chiffre à 2 519 178 euros pour le fonctionnement et 1 484 249 euros pour l'investissement.

Les investissements communaux réalisés cette année concernent :

- la création d'un trottoir le long de la RD 918, dans le bas du village et d'un muret en remplacement d'un talus ;
- l'aménagement de pistes de descente et la création d'un espace de loisirs pour la pratique du VTT, sur les secteurs de la Laquette et de Tournaboup ;
- la pose d'un garde-corps sur le muret du parking des Thermes :
 - la refonte du site internet de la commune ;
- les travaux sur le réseau d'eau potable (suppression des bulles d'air).

Des demandes de subventions ont été déposées et sont en cours d'instruction.

Vous trouverez le détail de ces réalisations au long des pages suivantes.

En matière de fonctionnement et en l'absence d'augmentation du taux d'imposition local, les recettes fiscales resteront stables par rapport à 2017.

Elles s'élèvent à 1 391 614 euros. Il est prévu le versement de subventions à hauteur de 44 000 euros à des associations dont 24 700 euros à l'association Léo Lagrange qui assure la gestion du centre de loisirs et du périscolaire et 68 000 euros à des organismes publics (Commission syndicale de la Vallée du Barège, Pic du Midi, domaine skiable du Grand Tourmalet, Thermes de Barèges, etc.).

En 2018, 40 000 euros seront consacrés à l'animation du village.

BP 2018 : Dépenses de fonctionnement

······Charges exceptionnelles

··· Charges à

972 272 €

Charges de personnel

caractère général

Charges financières · :

47 408 €

Opérations d'ordre

Virement section

d'investissement

Dépenses:

202 341 €

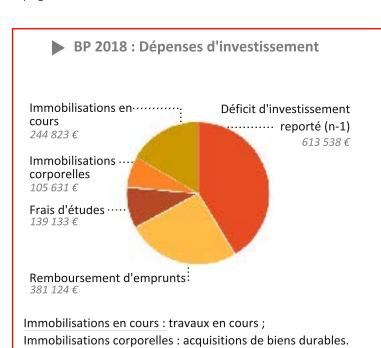
38 077 €

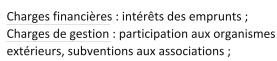
347 370 €

imprévues

90 202 €

Charges de gestion ····





167 242 €

Opérations d'ordre : amortissements ;

Virement à la section d'investissement : somme dégagée sur les fonds propres de la commune pour financer les investissements :

· · · · Atténuations de produits

investissements;

Atténuations de produits : taxes et dotations ; Charges exceptionnelles : subventions d'équilibre des

budgets annexes;

Charges à caractère général : entretien des voies et réseaux, des bâtiments, navettes hivernales.

INTERCOMMUNALITE



La CCPVG construit son projet de territoire

Les élus de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves ont fait le choix de bâtir un véritable projet d'avenir pour le territoire. Ils ont souhaité mener une réflexion sur ses atouts, mais aussi ses points faibles, pour mieux s'emparer des opportunités de développement et de renforcement de leur attractivité, dans un contexte global de changement climatique et de transition écologique et énergétique nécessaire. Zoom sur les différents outils mis en œuvre.

Le Schéma de cohérence territorial (SCOT) est l'outil de planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie. Il sert de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement. Il en assure la cohérence. De plus la Loi ALUR de 2014, a fortement contraint le développement des territoires. Ceux qui, effectivement, sont non couverts par un SCOT, se voient appliquer la règle de la constructibilité limitée. Ainsi, depuis le 1er janvier 2017, il ne leur est plus possible d'ouvrir de nouvelles zones à urbaniser, par la révision ou la création des documents d'urbanisme (PLU et cartes communales). La procédure dérogatoire étant complexe, se doter d'un SCOT revient pour les collectivités locales à garder la maîtrise de leur développement urbain.

La Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves est à l'initiative du Projet de territoire et en assuera la conduite.

Le SCoT doit respecter les principes du développement durable :

- principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ;

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Les questions de changement climatique, de pollution de l'air et de raréfaction des sources non renouvelables d'énergie sont au centre des préoccupations à l'échelle mondiale car elles conditionnent l'avenir de la planète et de ses habitants.

Elles nous intéressent également au niveau local, impactant nécessairement à court, moyen ou long terme nos activités économiques, nos déplacements, nos habitudes de vie. Il était donc inconcevable de construire un projet de d'avenir pour les Vallées des Gaves sans intégrer ces problématiques à la réflexion.

- principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ;
 - principe de respect de l'environnement.

Le périmètre du SCOT a été autorisé par arrêté préfectoral en août 2017. La procédure d'élaboration se veut et doit nécessairement être participative. Aussi, le Projet de territoire donnera lieu à de l'information, mais aussi des outils et temps d'échanges avec les habitants et acteurs locaux tout au long de son élaboration :

- recueils des avis du public à travers des registres disponibles aux sièges des Mairies d'Argelès-Gazost, Cauterets, Luz Saint Sauveur et Arrens-Marsous et sur le site internet www.ccpvg.fr
 - enquêtes auprès des acteurs et habitants
- ateliers participatifs, tables rondes, visites commentées du territoire...

A l'issue de la démarche, une fois le projet de SCOT arrêté par le Conseil Communautaire, l'ensemble des Personnes Publiques Associées (communes, territoires voisins, services d'Etat, chambres consulaires, associations de protection de l'environnement...) sera invité à faire part de ses remarques. Puis la procédure se terminera par une enquête publique à l'occasion de laquelle chaque citoyen pourra s'exprimer sur le projet.

Le PCAET permettra de faire le diagnostic :

- De la vulnérabilité du territoire face au changement climatique ;
- De la qualité de l'air et des sources principales de pollution;
- De la facture énergétique du territoire, répartie en types d'énergie, ainsi que du potentiel de réduction ;
- De la production énergétique du territoire, répartie en types d'énergie, ainsi que du potentiel de développement des énergies renouvelables.

Ce diagnostic sera ainsi un outil d'aide à la décision pour que les élus de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves puissent procéder aux choix de développement, d'investissement, d'aménagement du territoire.

■ INTERCOMMUNALITE ■

Le plan de paysage

Partant du constat partagé que le paysage constitue l'un des attraits majeurs des Vallées des Gaves, les élus de la CCPVG ont souhaité placer la problématique de sa préservation et de sa mise en valeur au cœur du projet de territoire. En effet, la qualité du cadre de vie, dont le paysage est une des composantes majeures, est une des raisons pour lesquelles les habitants restent ou s'installent en Vallées des Gaves, et ces mêmes paysages contribuent fortement à l'attrait touristique de ce territoire.

Le Plan de paysage a ainsi pour objectif d'identifier ce qui constitue le paysage, qu'il s'agisse d'éléments patrimoniaux majeurs ou courants, et d'en étudier l'évolution, ses causes et ses conséquences. A l'issue de cette phase de diagnostic seront révélés les enjeux de préservation et de valorisation du paysage et les actions à mettre en œuvre afin de garantir sa qualité dans le temps.

Ces articles sont tirés des publications réalisées par la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves, à destination des habitants. Retrouvez les en intégralité dans le bulletin d'informations édité par la CCPVG ou directement en ligne sur :

https://ccpvg.fr/ (onglet : Bulletins d'infos)

Agence touristique des Vallées de Gavarnie

L'agence touristique approche de sa première année d'existence. Depuis sa création, elle s'attache à assurer les missions dévolues mais surtout à mettre en œuvre le projet de territoire et à fédérer l'ensemble des acteurs. Tout au long de cette année, l'agence a plus particulièrement travaillé sur la création d'outils de promotion de la marque « Vallée de Gavarnie », sur le développement commercial et sur les échanges avec les socio-professionnels. Elle s'est aussi engagée dans le contrat régional « Grands Sites Occitanie : Gavarnie / Cauterets – Pont d'Espagne », sur lequel elle s'appuiera pour asseoir une notoriété internationale et capter de nouvelles clientèles.

L'agence travaille actuellement sur le déploiement d'un projet numérique innovant (internet de séjour, conciergerie de destination, écrans pilotés, etc.) au service des clients, des socio-professionnels et de la population locale.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de l'agence : www.valleesdegavarnie.com



URBANISME



Révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Dans le bulletin de janvier 2018, la commune vous informait du lancement des études relatives à la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Voici un nouvel article faisant état de leur avancement.

En effet, le PLU actuellement en vigueur, ne permet plus une prise en compte optimale des dernières évolutions réglementaires (notamment en matière de préservation de l'environnement, de continuités écologiques, de modération de la consommation de l'espace,...) et doit intégrer la prise en compte des risques naturels (crue torrentielle, avalanche, chute de pierres et glissement de terrain) répertoriés dans le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN), dont la révision a également été engagée par les services de l'Etat.

Ces études, pour rappel, se déroulent en quatre grandes étapes : diagnostic, projet communal (plan d'aménagement et de développement durable — PADD), projet réglementaire et phase administrative, durant laquelle se déroulera, notamment, l'enquête publique. Aujourd'hui, la phase de diagnostic s'achève. Les élus travaillent actuellement à la définition du projet communal, le PADD.

Ce dernier, établi pour 10 à 15 ans, se doit de définir les orientations générales en matière d'aménagement, d'équipement, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Ensuite, les documents réglementaires (plan de zonage et règlement écrit) traduiront de façon concrète les orientations fixées par le PADD.

Un registre a été déposé en mairie au démarrage des études : il reste à votre disposition pour recueillir vos avis, remarques et questions. De plus, les éléments de diagnostic issus de la première phase sont également consultables.

Retrouvez ces informations depuis le site de la mairie à l'adresse suivante :

http://www.mairie-bareges.fr/





Aménagement d'espaces de loisirs dédiés à la pratique du VTT

Déjà identifiée comme une destination incontournable du cyclotourisme, la commune de Barèges souhaite également tirer parti des richesses de son territoire pour développer la pratique du VTT de loisirs, activité en plein essor ces dernières années. Il s'agit, à travers ce projet, de qualifier et professionnaliser son offre afin de répondre aux nouvelles attentes des utilisateurs. L'objectif : que n'importe qui soit à même d'utiliser les équipements mis en place de façon ludique et sécurisée, sans avoir besoin d'être préalablement initié à cette pratique.

Ce projet est avant tout à destination d'un public familial et comprend trois aménagements, qui ont été confiés à la société Aldapa, basée dans les Pyrénées Atlantiques, à l'issue de la procédure des marchés publics.

La création de pistes de descente (bike-park) réparties entre les secteurs de La Laquette et de Tournaboup et accessibless depuis le télésiège de Tournaboup. Ce bike park s'articule autour de trois pistes de difficulté croissante : une piste verte et une piste bleue, qui sont des pistes ludiques ouvertes à tous pour découvrir ou se perfectionner à la pratique du VTT de descente, et une piste rouge, plus élitiste qui permettra aux plus aguerris de prendre du plaisir tout au long d'une descente plus technique.

Le fonctionnement du bike-park implique la mise en place d'une signalétique dédiée, ainsi que le recrutement d'un patrouilleur, à même de guider les utilisateurs, assurer leur surveillance et prodiguer les premiers secours en cas de besoin.

L'aménagement d'un espace ludique et de maniabilité permettant aux utilisateurs de travailler l'équilibre et le franchissement d'obstacles à petite vitesse. Le parcours sera équipé de modules en bois (bosses, passerelles, tables, etc.). Il sera situé à Tournaboup, pour être bien visible depuis la route du Col du Tourmalet, très fréquentée.

Cet espace a été voulu polyvalent afin d'accueillir différentes pratiques à deux roues non motorisées (VTT, BMX, draisienne, trottinette), tout en étant accessible à tous les niveaux de pratiquants : débutants ou confirmés.

Les travaux comprennent du terrassement des pistes et sentiers déjà existants, la fourniture et la pose d'équipements bois (tables pour les sauts, passages canadiens, avec la possibilité d'utiliser les matières premières déjà sur site).

La mise en valeur d'une piste labellisée FFC (fédération française de cyclisme) déjà existante, pour la pratique de l'Enduro. Il s'agit d'une discipline de vélo tout terrain apparue dans les années 2000 principalement en France, grâce, notamment, au développement technologique des vélos. C'est une discipline qui mêle des éléments du VTT de descente et du cross-country. Les travaux envisagés seront principalement de terrassements légers visant à orienter le parcours des pratiquants et à les faire évoluer dans un espace sécurisé (suppression des conflits d'usage).

Pour mener à bien ce projet, la commune a travaillé en étroite collaboration avec les principaux acteurs impliqués dans la valorisation de cette activité (Communauté de communes Pyrénées – Vallées des Gaves, Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, Association VTT (FFC) Pyrénissime, Département) afin de bénéficier de leurs

TRAVAUX ---

conseils et s'assurer que la démarche est cohérente et s'inscrit bel et bien dans une logique de maillage de l'ensemble du territoire (Cauterets, Pic du Jer, Pic du Midi, etc.).

C'est aussi un travail de terrain afin de s'assurer que ces aménagements ne nuiront pas aux gestionnaires et propriétaires présents sur le site (Commission syndicale, régie intercommunale, ONF).

Concernant le calendrier de réalisation, les pistes verte et rouge du bike park, ainsi que l'espace ludique seront en fonctionnement pour cet été. Quant à la piste bleue et la piste enduro, les travaux démarreront après la saison estivale pour une utilisation à partir de 2019.

Enfin, s'agissant d'un projet à même de diversifier l'activité touristique, ces aménagements bénéficient du soutien financier de nombreux partenaires (Europe, Etat, Département).

Coût total du projet : 136 000 € HT Taux de subventions attendu : 70% RAC commune : 40 800 €

D

Restauration de l'Allée verte

A la suite des intempéries cet hiver, une coulée de boue avec débordement a fortement impacté le ravin du Pountis, depuis la fin de l'allée verte (plateau de Lumière). Après inspection par le service de restauration des terrains de montagne (RTM), une lentille d'érosion a été mise à jour. Des travaux pour la remise en état du chemin et la sécurisation de la zone sont nécessaires. Il s'agit de mettre en place des drains, conforter l'assise et remodeler la piste. La maitrise d'ouvrage est assurée par le Pays de Lourdes et des vallées des Gaves dans le cadre de sa compétence « gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations » (GEMAPI).



PLVG

Dans un premier temps, les travaux ont consisté à abattre et débiter les troncs déracinés ou peu stables, situés dans le lit du cours d'eau afin d'éviter les embâcles en cas de crue. A présent, il s'agit de drainer la lentille d'érosion située en amont.

La durée du chantier est estimée à un mois. Les travaux ont démarré le 27 juin, les mauvaises conditions météorologiques n'ayant pas permis de commencer plus tôt. Durant cette période, et pour des raisons de sécurité, la piste du plateau de Lumière, située dans le périmètre du chantier, verra son accès interdit au public. Un arrêté communal a été pris dans ce sens et affiché sur site. Par contre, le GR10 est de nouveau ouvert.

Danger : Passage interdit sur cette zone



Création d'un trottoir en bordure de la route départementale, en bas du village

En concertation avec le service des routes du Département, la Commune de Barèges a réaménagé le bas du village afin de créer un trottoir le long de la départementale 918.

Compris entre le pont du Rioulet et l'ancien bâtiment des ponts et chaussées, les travaux ont permis la création d'un nouveau trottoir, sécurisant ainsi l'accès piétonnier. D'une largeur plus importante (1,50 m caniveau compris), le trottoir est à hauteur de la route de laquelle il est séparé par un caniveau pavé en granit. De nouveaux piquages ont été réalisés pour raccorder le caniveau et les gouttières des habitations au réseau d'eaux pluviales et limiter ainsi les écoulements de surface. Certaines portions de muret ont dû être démolies puis reprises, toujours en pierres maçonnées, afin d'élargir l'emprise du trottoir sans empiéter sur la chaussée.

> Coût total du projet : 42 833 € HT Taux de subventions: 46% RAC commune : 23 233 €



Reprise du muret le long de la départementale

A la suite de la crue, un garage situé en bordure de la RD 918 avait dû être démoli, l'assise du terrain en contrebas ayant été fortement fragilisée. Le merlon provisoire en terre a été remplacé ce printemps par un mur en pierre. Ces travaux ont fait l'objet d'une subvention au titre du Fonds d'aménagement rural (FAR) porté par le Département.

Coût des travaux : 7 846 € HT Taux de subventions: 45% RAC commune: 5 178 €

PROJETS

Activités 4 saisons et ascenseur urbain : développer l'activité économique et touristique du village

Dans le cadre de sa profession de foi, le conseil municipal s'est engagé à porter un projet visant à développer l'activité économique et touristique de Barèges. Ce projet s'articule autour d'un déploiement d'activités quatre saisons et d'un ascenseur urbain.

Les activités 4 saisons développées entre le village et la zone de Tournaboup sont :

- La mise en valeur des chemins de randonnée (communication, balisage, entretien);
- La mise avant de la pratique du vélo (création de circuits dédiés, création d'un Bike Park familial);
- Mise en place de projets autour de l'agropastoralisme (rénovation des Coueylas, ferme pédagogique);
 - Création d'un jardin botanique ;
 - Création d'un mur d'escalade;
- Maintien de l'activité nordique (chiens de traineaux) et équestre sur le plateau du Lienz.

La réflexion sur la mise en place de ces activités se fait en partenariat avec la Commission Syndicale de la Vallée du Barège, l'Office National des Forêts, le Conservatoire Botanique national des Pyrénées, le Parc national, le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves et le Département.

Ascenseur urbain :

A ce jour, la demande d'autorisation d'exécution des travaux (DAET) est toujours en cours d'examen par les services instructeurs. Le dossier a été présenté le 28 juin à la commission d'accessibilité, qui a rendu un avis favorable et le 2 juillet à la commission des sites.

Le dossier pourra être consulté une fois que l'autorité environnementale aura rendu son avis, d'ici la fin du mois d'août. S'en suivra alors l'enquête publique qui sera organisée, dernier trimestre 2018.

La commune communiquera sur l'état d'avancement du dossier depuis son site internet :

http://www.mairie-bareges.fr Onglet « Travaux / Projets / Etudes»

Refonte du site internet de la commune

La commune a souhaité actualiser son site internet. Plus moderne et plus visuel, il se veut à mi-chemin entre un site administratif et touristique.

Côté services aux administrés, il permettra un accès facilité aux documents les plus demandés en mairie, à savoir documents d'urbanisme, d'état civil, qui pourront être téléchargés directement. Une large place sera laissée aux informations municipales, aux actualités et aux animations.

Côté tourisme, le site valorisera la destination de Barèges, en proposant de l'information à destination des visiteurs et des visuels attrayants du village et de la vallée. L'ensemble des établissements et commerces seront mis en valeur. Les internautes souhaitant organiser leur séjour seront invités à le faire en suivant un lien qui les redirigera vers le site de l'agence touristique.

La mise en ligne du site est prévue dans le courant de juillet. L'adresse reste inchangée : www.mairie-bareges.fr

INFORMATIONS - ANIMATIONS - TOTAL



Le centre de loisirs et l'espace famille vous accueillent à Barèges

Cet été, l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 9 juillet au vendredi 31 août. Différentes activités sont proposées, parmi lesquelles de nombreuses sorties : rafting, parc accrobranches, mini camp, baignade et jeux aquatiques, stage de danse Hip-hop.

3 séjours sont organisés pour les enfants du Pays Toy :

- En Espagne à Port Aventura pour les collégiens ;
- Au Puy du Fou pour les 5/11 ans ;
- Un séjour surf à Vieux Boucau pour les 8/11 ans.

Le centre de loisirs dispose d'une piscine chauffée, non couverte, ouverte à tous, à partir du samedi 7 juillet jusqu'au vendredi 31 août. Vous y serez accueillis de 13h30 à 19h30.

Vous trouverez également des structures gonflables, jeux Wii, billard, baby-foot, table de ping-pong, une salle de squash ainsi qu'un point Wifi avec prêt d'ordinateurs : de quoi satisfaire les attentes des petits comme des grands !

Tarif de 4,50 € pour les enfants (accès piscine et jeux compris) et de 3,50 € pour les adultes (accès piscine) ou 5,50 € pour les adultes (piscine et jeux).

Le mercredi 8 août, une soirée festive sera organisée. Au programme : baignade nocturne de 20h00 à 22h00, jeux aquatiques (paddle, slike line, etc.), groupe musical et petite restauration sur place : grillades, assiettes composées salées et sucrées.

Pour plus d'informations ou afin d'obtenir le programme détaillé des séjours et des activités, n'hésitez pas à vous rapprocher de la directrice du centre de loisirs de Barèges, Madame Monique Midan, au : 06 88 88 06 11 ou en vous rendant directement à l'adresse suivante:

http://www.leolagrange-65.com/les-centres/bareges/





D

Cet été, vivez au rythme des animations de Barèges!

Que ce soit durant les vacances ou pendant les cures, le service animation de la Commune vous propose de nombreuses activités rythmant votre semaine. Au programme : verre de bienvenue, tournoi de pétanque, ateliers de cuisine, marché artisanal, visites guidées, concerts, initiation à l'escalade et au biathlon, sans oublier les enfants qui pourront profiter des mouss'party, de la Récréa'Toy ou de la course aux énigmes.

Cette année encore, de belles manifestations viendront ponctuer tout l'été : fêtes autour du pastoralisme (**Fête des Bergers**, le 15/08), manifestations sportives (**trail des Fleurs**, le 14/07, passage du **Tour de France**, le 27/07, **trail Barèges – Pic du Midi**, le 22/09) et autres réjouissances telles la fête nationale, la **nocturne de la piscine**, le 8 août et le fameux **Zik'N'Grill** dont le succès va croissant, le 1er août.

Enfin dans le cadre du **festival Jazz à Luz**, une journée bucolique, musicale et poétique vous est proposée le vendredi 13 juillet.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les programmes d'animation à l'office de tourisme ou aux adresses suivantes :

www.mairie-bareges.fr https://www.facebook.com/mairiebareges/

Des séances de cinéma vous sont également proposées les lundis, mardis et jeudis à 21h00.

SIVU du Tourmalet

Après deux saisons délicates, le domaine skiable du Grand Tourmalet, a connu une bonne saison compte tenu d'un enneigement précoce dès le début du mois de décembre et des chutes de neige continues, tout au long de la saison.

La saison s'est étalée sur 123 jours (dont 23 jours où le domaine skiable a été ouvert à moins de 70 % pour cause de vent, intempéries, brouillard ou risque d'avalanches), du 7 décembre 2017 au 8 avril 2018.

La fréquentation cette année est de 575 000 journées skieurs, soit une augmentation de 12 % de la fréquentation du domaine skiable, par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires des remontées mécanique s'élève à 16,8 M d'euros.

La saison a été marquée par de nombreux jours d'intempéries et une seule vraie période de beau temps, avec 5 jours consécutifs de soleil fin février. Elle a débuté le 7 décembre 2017, grâce à des chutes de neige régulières et à la production de neige de culture.

Le mois de janvier et les vacances de février, en l'absence de périodes ensoleillées, ont connu une fréquentation record depuis 4 saisons (370 800 journées ski sur les 2 périodes).

Quelques journées record :

- le dimanche 28 janvier 2018, plus de 10 300 personnes sur le domaine skiable, journée record pour la période janvier (entre les 2 zones de vacances scolaires) ;
- le dimanche 1er avril 2018, 8 700 clients et le record pour une journée d'avril.

La note positive de cette saison difficile sur le plan climatique, est la validation en termes de satisfaction de nos clients, des choix d'investissements faits depuis 5 ans sur le domaine skiable. Les résultats des 2 000 enquêtes clients font ressortir une satisfaction en hausse dans tous (pistes, remontées services mécaniques, billetteries/réservation, accueil...) et nous encouragent encore à travailler pour améliorer la qualité des infrastructures et des services proposés à notre clientèle.

Thermes de Barèges et espace Cieléo

Une nette progression de fréquentation est à noter sur la saison hivernale 2017 en comparaison avec celle de 2016, ce qui entraine une hausse de plus de 20% du

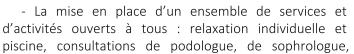
chiffre d'affaire saisonnier (soins de remise en forme et espace ludique confondus). La mise en place de 3 nouveaux forfaits bien-être autour de la boue thermale : gommage sucré/salé +boue, bain hydromassant + boue et massage relaxant aux huiles essentielles + boue.

Pour la saison thermale de 2018 qui se terminera le 27 octobre, de nombreux points forts sont à souligner, parmi lesquels :

- La remise en place d'un forfait de soins complémentaires à la cure thermale. Ce forfait (hors format CPAM) de 15 soins + 4 prestations bienêtre est étudié pour renforcer l'action de la cure, et lutter à la fois contre les douleurs chroniques et le sentiment

d'isolement qu'elles engendrent souvent ;

- Le refleurissement du site des Thermes de Barzun et la remise en place du solarium ;



séance de Pilates, gym douce, sortie pédestre, marche nordique, yoga du rire, coiffeuse tous les jeudis et toujours l'espace esthétique (modelages, rituels du monde, soins visage et corps) et l'espace ludique (bassin principal, banc à bulles, hammam, sauna, jacuzzi, verrière).

Les Thermes de Barèges accueillent également, jusqu'au cœur de l'été, l'exposition NightScapades « Voyage au l'Univers de >> autrichien Johannes Schedler : des œuvres réalisées par prises de vues au

Enfin les dates de la prochaine

cœur l'astrophotographe télescope.



Cieleo - Barèges

saison thermale sont déjà connues : du 06 mai au 26 octobre 2019.

BREVES -

Du nouveau dans les bacs jaunes : le tri ne se fait désormais plus en vrac. Les déchets recyclables doivent préalablement être mis dans les sacs jaunes, puis déposés dans les containers. Vous pouvez retirer vos rouleaux de sacs à la mairie, à raison de 2 rouleaux par an pour les résidences principales et 1 rouleau pour les résidences secondaires.

Des autocollants "Pas de pub" sont également disponibles au secrétariat de mairie.

Randonnées pittoresques en Pays Toy

Le projet initié par la Commission syndicale de la Vallée du Barège est en cours de réalisation. A destination d'un public familial et des curistes, il s'agit, à travers un réseau de 8 boucles et d'un tour de Pays, de mettre en avant les thèmes variés autour de l'image du Pays Toy. Différents totems, pupitres et autres bornes viendront rythmer votre progression.

Un topoguide complètera les informations glanées le long des sentiers : patrimoine, histoire et légendes, il invitera les randonneurs à une découverte active par le biais de questions, d'énigmes ou de concours photos.

Certains sentiers aux noms évocateurs ou mystérieux sont déjà équipés (La Hountalade, au départ de Saint-Sauveur, les Caprices du Gave, au départ de Chèze ou Saligos, ou encore le sentier de Bernazaou, au départ de Grust ou de Sazos).

Quant à Barèges, le sentier est déjà balisé (Cf. lames directionnelles ci-dessous). Vous pourrez découvrir le circuit équipé de panneaux à partir de septembre.

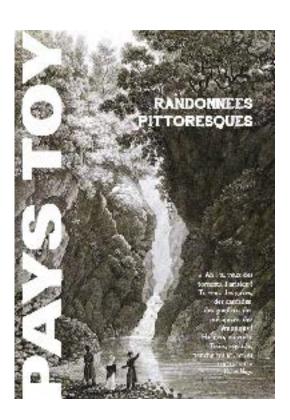


Une page Facebook « Pays Toy Pittoresque » a été créée pour l'occasion et vous informe de l'avancée des travaux. N'hésitez pas à la consulter !

- L'association Barèges Labatsus regroupe des socioprofessionnels investis sur la Commune et la vallée de Labatsus. Cet été, l'association organise :
- un **vide grenier / braderie**, le samedi 14 juillet, à l'occasion du trail des Fleurs ;
- le 22 septembre, dans le cadre de l'organisation du **trail Barèges Pic du Midi**, l'association assurera la restauration et la buvette.

Pour vous tenir au courant de ses activités, l'association a créé sa page Facebook "@assolabatsus"

- Le **télésiège de Tournaboup** fonctionnera tous les jours du samedi 7 juillet au dimanche 2 septembre, de 11h00 à 17h00.
- Sur proposition de l'association Barèges Labatsus, la mairie met en place des **navettes** payantes assurant la liaison entre le **village et la télécabine du Pic du Midi**, à la Mongie, à raison de deux allers-retours par jour, les lundis, mercredis et vendredis.



COMPLEMENTS =

L'avancée de certains projets durant l'édition du bulletin et la survenue de nouvelles informations conduisent la commune à apporter les précisions suivantes.

Aménagement d'espaces de loisirs dédiés à la pratique du VTT



Espace ludique et de maniabilité - Tournaboup

Le projet, implanté sur le site classé du Bastan, a reçu un avis favorable de principe par l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), le 10 juillet dernier. Dans l'attente de cette autorisation, la commune avait préféré retarder les travaux des pistes du bike-park à l'automne, avec une mise en service au printemps 2019.

L'espace de maniabilité sera, quant à lui, ouvert au public à compter du week-end du 14 juillet. Il sera également complété et achevé pour la prochaine saison estivale.

Restauration de l'Allée verte

Les travaux envisagés n'ont pu être réalisés en totalité, compte-tenu de la saturation en eau du sol. A ce jour, le drainage de plusieurs sources a été effectué afin d'assécher le terrain. L'assiette de la piste du plateau de Lumière (Allée verte) a été refaite. Ce chemin, tout comme le GR10 sont de nouveaux ouverts sauf aux véhicules motorisés.



ONE - RTM

Passage du Tour de France

La RD 918 sera fermée à la circulation le vendredi 27 juillet, de 11h00 à 17h00, dans les deux sens. Le passage de la caravane est prévu à 13h40 dans le village.

